Le département du Var n'est point dépourvu de monuments historiques, et si, sous ce rapport, il ne peut rivaliser avec ses riches voisins, on ne saurait nier qu'il possède un certain nombre de souvenirs précieux du temps passé.

Les antiquaires, les touristes, les simples voyageurs, qui parcourent notre département, ne manquent pas de s'informer de l'existence d'un monument druidique qui leur a été signalé, et qui n'est pas éloigné de la ville de Draguignan : il s'agit du *Dolmen,* contemporain des races celtiques, que les Romains respectèrent et qui, depuis trente siècles, garde le souvenir des chefs Gaulois, dont il abritait les restes mortels.

Dans la ville même, des portes pratiquées dans une

Document
0000005514052

enceinte fortifiée remontant au XIII^e siècle, prouvent que Draguignan ne fut pas sans importance au moyen âge.

En descendant vers Nice, on trouve, sans quitter l'arrondissement de Draguignan, la cathédrale de Fréjus, construite vers le IX^e siècle, non loin de l'antique *Forum Julii*.

Le petit village du Muy est fier, à juste titre, de montrer encore debout, la Tour, dite de Charles-Quint, dans laquelle les habitants du hameau résistèrent tout un jour aux attaques de l'armée de ce redoutable empereur.

Du Muy, à la célèbre abbaye du Thoronet, fondée vers le XII^e siècle, par des Religieux de l'ordre de Citeaux, il n'y a que quelques kilomètres, et l'antiquaire ne regrettera pas cette excursion dans l'intérieur du département ; les ruines imposantes de ce riche monastère l'intéresseront vivement.

En rentrant au chef-lieu, le voyageur demandera à visiter le Musée communal qui, sans être comparable aux grands établissements d'Aix et de Marseille, contient cependant deux charmants Ténier, des Rubens, des Vanloo,

un ravissant Mignard, la *Basilique de Saint-Pierre de Rome,* par Panini, répétition du tableau du Louvre, un beau buste du célèbre sculpteur Houdon, et l'armure historique de François II.

Tout cela mérite bien quelque attention. J'ai osé entreprendre, malgré mon peu de compétence, la tâche délicate d'en écrire l'histoire, aidé il est vrai, au point de vue des souvenirs écrits par l'archiviste du département et, dans la partie artistique, par la collaboration d'un jeune amateur des Beaux-Arts, artiste à ses heures.

C'est donc en remerciant MM. Mireur et Raffin, et en sollicitant l'indulgence du lecteur, que je termine cette briève description des monuments et des œuvres d'art de l'arrondissement de Draguignan.

---

# DRAGUIGNAN

---

Cliché Hy. Leroy. phototypie Bellotti.

I.

# DOLMEN

Le *Dolmen* de Draguignan, plus connu dans notre région sous le nom de *Pierre de la Fée,* est un monument mégalithique (1), d'une assez grande rareté. Il a été classé parmi les *Monuments historiques,* et placé sous la protection de l'État, par un décret du Président de la République du 3 janvier 1889, rendu en exécution de la loi du 30 mars 1887 (2).

Ce dolmen, en parfait état de conservation, est situé à un kilomètre de Draguignan, non loin de la route d'Ampus, dans une ferme appartenant à la famille Duval. Il est composé de quatre

(1) Monument en grosses pierres.

(2) Loi relative à la conservation des monuments et objets d'art, ayant un *intérêt historique et artistique.*

pierres placées sur champ, recouvertes d'une cinquième, posée à plat ; cette dernière a 6 mètres de longueur, sur $4^m,70$ dans sa plus grande largeur, et 50 à 55 centimètres d'épaisseur. Les supports ont tous, à peu de chose près, de $2^m,25$ à $2^m,40$ de hauteur. Le dolmen a été fouillé profondément, en 1841 ; on y a trouvé une pointe de lance en silex et deux boutons en os.

Des mémoires contradictoires ont été publiés, en 1852 et 1856, par MM. Doublier et Fournier, membres de la Société archéologique de Draguignan, et M. d'Audiffret, de l'Académie de Marseille, sur la question de la destination primitive des dolmens en général, et de celui de Draguignan en particulier. Les premiers étaient d'avis que les Druides se servaient de ces « Tables » pour leurs sacrifices, et M. d'Audiffret soutenait que les dolmens étaient des monuments funéraires (1).

Cette dernière opinion a prévalu. Il a été établi par les recherches des Sociétés savantes des départements, par les travaux de la *Commission de la Topographie des Gaules* et par les fouilles très nombreuses qui ont fait découvrir partout des ossements humains, que les dolmens ne pouvaient être que des tombeaux. Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* publié, en 1873-1878,

(1) *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, tome Ier, p. 65. *Mémoires* de l'Académie de Marseille, du 3 juin 1852.

sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, en fournit la preuve irréfutable. Nous citerons notamment les articles consacrés aux dolmens situés dans les communes de Bignan (Morbihan), de Buzy (Basses-Pyrénées), de Ceaulmont (Indre), de Courtieux (Oise), de Fontaine-Guérin (Maine-et-Loire) [1].

---

[1] *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Époque celtique. Tome Ier, p. 160, 212, 245, 317 et 405.

II.

# PORTE-AIGUIÈRES [1]

---

La porte *Aiguières* doit son nom à sa situation topographique ; elle donnait accès, en effet, au chemin qui conduisait à la source des eaux de la ville. Aussi ancienne que l'enceinte du moyen âge, sa construction remonte au XIII^e^ siècle [2].

Telle est l'histoire bien simple de ce très vieux témoin des évènements qui agitèrent notre ville pendant plus de six cents ans.

Combien est suggestive la belle photographie de ce monument, due au talent précis de notre regretté ami, Henri Panescorse, qui fut, pendant plusieurs années, le secrétaire très apprécié de

[1] *Aiguiera,* ruisseau. V. *Béal.* HONNORAT, *Dictionnaire provençal-français.*

[2] *Les Rues de Draguignan,* en cours de publication dans le journal *Le Var.*

la Société archéologique du Var (¹). On entrevoit sous cette voûte sombre les rues de la vieille ville, et même l'angle de l'ancienne porte du quartier juif. Quels souvenirs mystérieux, quels drames oubliés ! Mais si on jette un regard sur la place ensoleillée et animée du Dragon, qui précède la porte du moyen âge, la pensée devient moins triste, et le passé évoqué par ce spectacle apparaît avec toute sa gaieté des beaux jours.

---

(¹) Nous avons dit ailleurs quel était son amour des sciences, sa prédilection pour Draguignan. Son testament en fait foi. (V. *Biographie d'Henri Panescorse,* dans le *Bulletin de la Société archéologique du Var,* année 1891).

III.

# TOUR DE L'HORLOGE

---

La Tour de l'horloge de Draguignan ne saurait être comparée aux « peuples heureux qui n'ont pas d'histoire » ; elle a, au contraire, un passé terrible que nos annales font connaître. Elle s'élevait, majestueuse et paisible, au-dessus d'un superbe rocher qui dominait la ville, lorsqu'une sédition populaire s'en empara, s'y fortifia, et résista au Pouvoir royal. Or, Louis XIV, qui faisait construire, en ce moment, une formidable citadelle à Marseille, pour tenir le peuple en respect, crut devoir, ici, agir tout autrement. Il fit démolir notre antique beffroi, pour punir en masse les Dracénois, tandis que quelques uns d'entre eux seulement lui avaient résisté. Cet évènement dramatique est ainsi raconté par l'historien Bouche :

« Enfin, les insolences, les injustices et les cruautés qui,

depuis huit ou neuf ans, se commettaient dans la ville de Draguignan, entre les deux partis qui y étaient, des Sabreurs et de l'Industrie (conformément à la devise du Dragon, de son armoirie, *Alios nutrio, meos devoro* [1], et ce, par l'impunité et par la tolérance de ceux qui les pouvaient et devaient réprimer), étaient arrivés à un tel excès de désordre, qu'ils appelèrent un ordre... La cour du Parlement de ce pays se résolut d'y apporter la dernière main ; elle y députa, le 1er juillet (1659), le président De La Roque et les conseillers De Valbelle et D'Albert, avec le sieur de Gautier, avocat général du Roi, accompagné du Prévôt des marchands, et de grand nombre d'huissiers et d'archers, et de quelques troupes de gens de guerre... Après avoir pris grandes informations, ils emmenèrent sept prisonniers à Aix, dont l'un fut condamné à être pendu, et deux autres condamnés aux galères. Et pour donner, à l'avenir, de la terreur et faire un coup d'exemple, il fut ordonné qu'on abattrait la porte de la ville du quartier des Cordeliers, et *la Tour du grand horloge*, qui était le lieu de refuge des séditieux » [2].

[1] On ne sait vraiment où notre vieil historien avait lu cette devise qui n'est connue que par son récit.

[2] Honoré Bouche, *Histoire chronologique de Provence*. Aix, 1664, t. II, p. 1023. Cf. *L'Hôtel de Raimondis-Canaux*, très intéressante monographie publiée par M. Mireur archiviste. Draguignan, 1873, p. 69.

Cependant Louis XIV ne tarda pas longtemps à se laisser fléchir. « Ce fut, au mois d'octobre 1660, dit M. Mireur, que la ville, à force de sollicitations, parvint enfin à fléchir ses rigueurs... il permit de *rebastir* la tour de l'horloge et la porte Saint-François » (¹).

Les consuls de Draguignan s'empressèrent de profiter de cette permission. Dès le 16 janvier 1661, ils proposèrent au conseil communal de *redresser la Tour de l'horloge,* et de confier cette reconstruction au sieur Guillaume Mouret, moyennant la somme de 970 écus ; ce qui fut immédiatement voté (²).

Le 5 novembre 1662, un incident fut soumis à la municipalité. Il avait été convenu que la tour aurait 12 cannes de hauteur (24 mètres) ; on fit observer au conseil qu'elle était trop haute « dans un lieu si éminent », et les frères Guillaume et Jean-Baptiste Mouret, entrepreneurs, s'engagèrent à ne l'élever qu'à 9 cannes, et à y faire des embellissements, moyennant un supplément de 350 livres.

L'horloge fut exécutée par un artiste habile, Jean-Pierre Granon, maître horloger de Lambesc.

(¹) *L'Hôtel de Raimondis-Canaux,* pages 76 et 123.

(²) Délibérations du conseil, f^os 59 et 84.

Enfin, le 16 mai 1663, le conseil municipal votait « un capage de 30 sols par feu, pour acquitter les frais de construction de l'horloge et de son dôme en fer » (¹).

Ce dôme ou beffroi en fer forgé, d'une extrême finesse, est un vrai chef-d'œuvre de serrurerie. Notre photographie en donne une idée assez exacte.

---

(¹) Registre des délibérations, f° 239.

IV.

# CHAPELLE

DE

# NOTRE-DAME-DU-PEUPLE

---

La fondation de ce sanctuaire remonte au commencement du XVI^e siècle. Cela résulte d'un document du mois d'octobre 1525, signalé par M. Mireur, archiviste du département, dans sa notice sur *Notre-Dame de Montserrat*. C'est un article de dépense d'un acompte de 31 florins, en déduction de 50, que la ville avait fournis pour l'œuvre de *Nostro Damo de Populo* (1).

Dans la même notice, l'auteur met en lumière quelques détails précis sur la chapelle de Notre-Dame-du-Peuple : « Il y avait alors, dit-il, trois ans qu'on avait terminé cet édifice, fondé vraisemblablement à l'occasion de la peste qui ravagea Draguignan,

(1) *Notre-Dame de Montserrat*, par M. Mireur, 1880, p. 12.

en 1521 et en 1522, et si le sanctuaire attira jamais grande affluence de fidèles, ce fut certainement dans cette première période de ferveur ».

La confiance des habitants de Draguignan dans la protection de Notre-Dame-du-Peuple, ne s'est pas ralentie depuis cette époque. La ville fit, notamment, le 13 novembre 1720, le vœu solennel que nous transcrivons ci-après :

« Il est exposé au conseil que, dans un temps de calamité comme celui où nous nous trouvons, où la contagion a attaqué Aix et Marseille, et divers autres lieux de la province, et que d'autre part, quoique nous soyions vers la mi-novembre, nous n'avons encore aucune pluie, pour pouvoir faire germer nos semences, ce qui donne lieu d'appréhender, outre la contagion, une famine ; et qu'il serait nécessaire de faire renouveler le vœu que nos pères avaient fait à Notre-Dame *de populo*... Il a été unanimement délibéré, que les consuls prieront MM. du chapitre de faire des prières publiques, soit pour nous préserver de la contagion, soit pour obtenir, du Seigneur, de la pluie. Et, à l'égard de l'ancien vœu fait par nos prédécesseurs à Notre-Dame *de populo*, il a été délibéré de le renouveler... ».

Il faut lire, dans la brochure très documentée de M. le chanoine Laugier, l'historique de ces manifestations pieuses, qui

n'ont jamais cessé de se produire, et qui témoignent de la grande dévotion des Dracénois pour leur sainte protectrice (¹).

C'est un récit attachant, qui fait aimer *Notre-Dame-du-Peuple*, en même temps qu'elle honore le savant et modeste historiographe du vénéré sanctuaire.

---

(¹) *Notre-Dame-du-Peuple de Draguignan,* par M. le chanoine Laugier, 1891.

V.

# ÉGLISE

DE

# NOTRE-DAME & S^T-MICHEL

---

L'ancienne paroisse de *Notre-Dame* et *Saint-Michel*, dont la fondation remontait au X^e ou au XI^e siècle (¹), menaçait de s'écrouler, il y a une trentaine d'années, lorsque la sollicitude des administrateurs et la piété généreuse des fidèles décidèrent qu'il était urgent de la démolir, et de la remplacer par un magnifique édifice. Une loi du 20 avril 1863, autorisa la ville de Draguignan à emprunter, pour faire face aux travaux de l'église, une somme de 630.000 francs, remboursable en 17 ans. Les travaux furent mis immédiatement en adjudication ; elle fut rapportée par MM. Collet et Rossi, pour la somme d'environ 450.000 francs.

(¹) *Histoire de l'Église paroissiale de Notre-Dame et Saint-Michel, à Draguignan,* par M. Raymond Poulle, 1865, p. 46.

La nouvelle paroisse, édifiée sur les plans de MM. Revoil et Guérin, dont les projets n'ont pas été modifiés, devait former un quadrilatère, terminé par un abside, ayant, dans œuvre, une longueur de 50 mètres environ, sur une largeur de 28 mètres. Trois nefs, séparées par des entrecolonnements, divisent l'intérieur. Celle du milieu mesure 12$^{m}$,50 de largeur. La hauteur de la nef principale est d'environ 19 mètres.

« Le style adopté, ajoute M. Poulle, à qui nous empruntons ces détails, est celui de la seconde moitié du XII$^{e}$ siècle ; c'est le style de transition, qui conserve la plupart des caractères de l'architecture romane et permet cependant d'employer l'ogive, qui communique tant de légèreté et de hardiesse aux monuments religieux ; vrai type de l'art chrétien..... La façade, sur laquelle s'ouvrent trois portes, surmontées de tympans ornés de voussures, présente pour ornement principal, une fenêtre divisée en quatre ouvertures à lancettes, dont les ogives se terminant en trèfles, supportent une rose polylobée ; à côté, deux niches doivent recevoir des statues de saints ».

Telle est, en effet, sauf quelques menus changements apportés dans le cours de la construction, l'architecture du plus beau monument de notre ville. Les étrangers, les touristes ont souvent manifesté le désir de visiter en détail cette œuvre du regretté Revoil, architecte diocésain, qui a eu le bonheur, avant

de mourir, d'achever la construction de la magnifique cathédrale de Marseille.

On remarque, dans le chœur de notre église, un très beau tableau représentant : *Saint Pierre délivré par un ange, au milieu de la nuit, et sortant de la prison d'Hérode.* Cette toile, vraiment digne d'attention, est authentique ; elle porte, au bas, la date de 1722 et la signature de Jean-Baptiste Vanloo.

L'origine de ce tableau en confirme l'authenticité. Il ornait, à Paris, l'église de Saint-Germain-des-Prés, et avait été transporté, lors de la Révolution, dans un dépôt public, d'où on l'a tiré, en 1821, sur la demande de M. Chevalier, préfet du Var, pour en faire don à la paroisse de Draguignan.

---

Cliché L. R.

phototypie Bellotti.

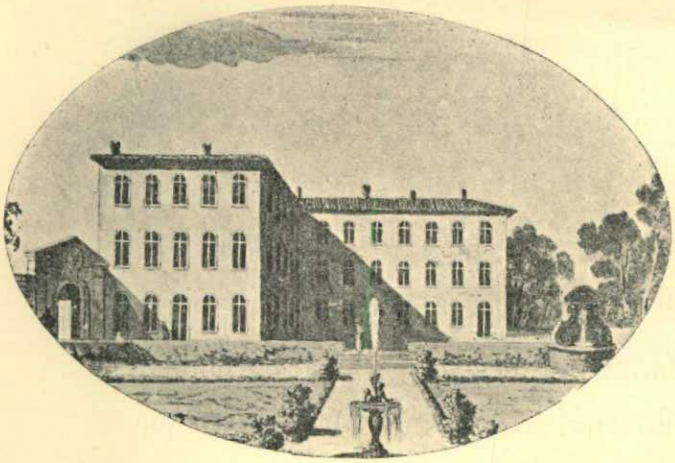

VI.

# MUSÉE BIBLIOTHÈQUE

---

Le Musée et la Bibliothèque de la ville de Draguignan sont installés dans un vaste édifice, qui fut occupé, pendant quinze ans, par Mgr du Bellay, évêque de Fréjus, d'où lui est venu le nom de *Maison de l'Évêché,* sous lequel il est encore connu aujourd'hui.

Construit par des Religieuses Ursulines, il y a plus de deux cents ans, converti en palais épiscopal vers le milieu du dernier siècle, par Mgr du Bellay, acquis ensuite par M. Latil, receveur des fermes du roi, ce vieux bâtiment est rempli de souvenirs qui se rattachent étroitement à notre histoire locale.

Le Musée de Draguignan a été fondé vers la fin du dernier siècle.

Le 6 avril 1794 (17 germinal an II), le Directoire du district prenait, en effet, l'arrêté suivant :

« Considérant que l'article 2 du décret du 8 pluviôse an II porte que, dans l'arrondissement de chaque district, il sera établi

une bibliothèque publique, dans laquelle on déposera tous les livres, les objets d'histoire naturelle, les antiques, les médailles, pierres gravées, tableaux, etc. ;

« Considérant que l'administration doit proposer un emplacement, parmi les édifices nationaux, pour y établir la bibliothèque publique ;

« Arrête : la maison des ci-devant Doctrinaires sera proposée au département, pour le local destiné à recevoir les livres et tous les objets indiqués dans l'article ci-dessus ».

D'autres locaux furent ensuite désignés, mais celui des Pères de la doctrine chrétienne, définitivement adopté, reçut enfin les livres et les objets d'art que M. le préfet Fauchet y fit déposer. « C'est avec infiniment de peine et beaucoup de dépenses, écrivait-il au ministre de l'intérieur, le 11 septembre 1801, que je parviens à tirer de la poussière des greniers, les ouvrages que, dans les temps malheureux de la Révolution, on a pillés, dépareillés et laissés ronger par les vers. Dans une de mes tournées, dernièrement, j'ai trouvé un magnifique manuscrit du *Roman de la rose*. Il est déposé à la bibliothèque de Draguignan [1] ».

Les collections bibliographiques et les objets d'art réunis

[1] Archives de la préfecture. Correspondance de l'an IX à 1806. Lettre n° 98.

Cliché O. T.

phototypie Bellotti.

dans l'ancien couvent des Doctrinaires [1] y sont restés, sans classement définitif, pendant de longues années. Ce n'est que depuis le 1er juin 1888, sous l'administration de M. Clavier, qui en a pris l'initiative, que le Musée et la Bibliothèque ont pu être installés dans des locaux séparés : le Musée au rez-de-chaussée de l'ancien palais de Mgr du Bellay et la Bibliothèque au 1er étage [2].

Le Musée, dont les portes s'ouvrent sur un charmant petit jardin, contient quelques belles toiles. On y remarque notamment deux Téniers authentiques, datés et signés ; un très beau Panini, représentant une *Vue intérieure de St-Pierre-de-Rome ;* le *Portrait de la marquise de Fabri de Valbelle,* peint par Mignard, et *deux petites toiles* attribuées à Rubens.

Parmi les objets d'art répandus dans le Musée, nous devons mentionner : *une magnifique armure en fer poli du XVIe siècle,* sur laquelle sont gravées, à côté des monogrammes de Marie Stuart, les deux FF de François II ; le *buste en marbre du comte de Valbelle, marquis de Tourves,* dû au ciseau du célèbre sculpteur Houdon ; *deux bronzes,* d'une réelle valeur, et *quatre*

[1] Le Musée-Bibliothèque n'occupait que quelques pièces de ce bâtiment, affecté en grande partie au collège communal.

[2] L'ancien palais de Mgr du Bellay appartenait à la famille Latil, qui l'a cédé à la Caisse d'épargne. Les locaux occupés par le Musée et la Bibliothèque sont installés dans l'aile du midi.

*urnes,* en ancienne porcelaine de la Chine et du Japon, d'un très grand prix.

Les tableaux et les objets d'art que nous venons d'énumérer très rapidement proviennent, en grande partie, des châteaux de Tourves et du Luc, qui furent confisqués et réunis au domaine national en 1791. Le Musée possède, en outre, quelques toiles intéressantes données par le Gouvernement et par diverses personnes amies des beaux arts. M. le baron de Rotschild doit être cité parmi les plus généreux donateurs. Nous devons à M. Pierre Clément une *collection de médailles historiques,* et à M. Théus, un tableau de Jean-François Detroy, représentant la *Mort de Cléopâtre.*

Nous signalerons également une importante *collection de médailles romaines,* et, dans le jardin, *des sarcophages, des pierres tumulaires et des inscriptions,* trouvées à Draguignan, ou dans les communes environnantes.

---

Cliché Hy. Leroy.

Bellotti St-Etienne.

# FRÉJUS

---

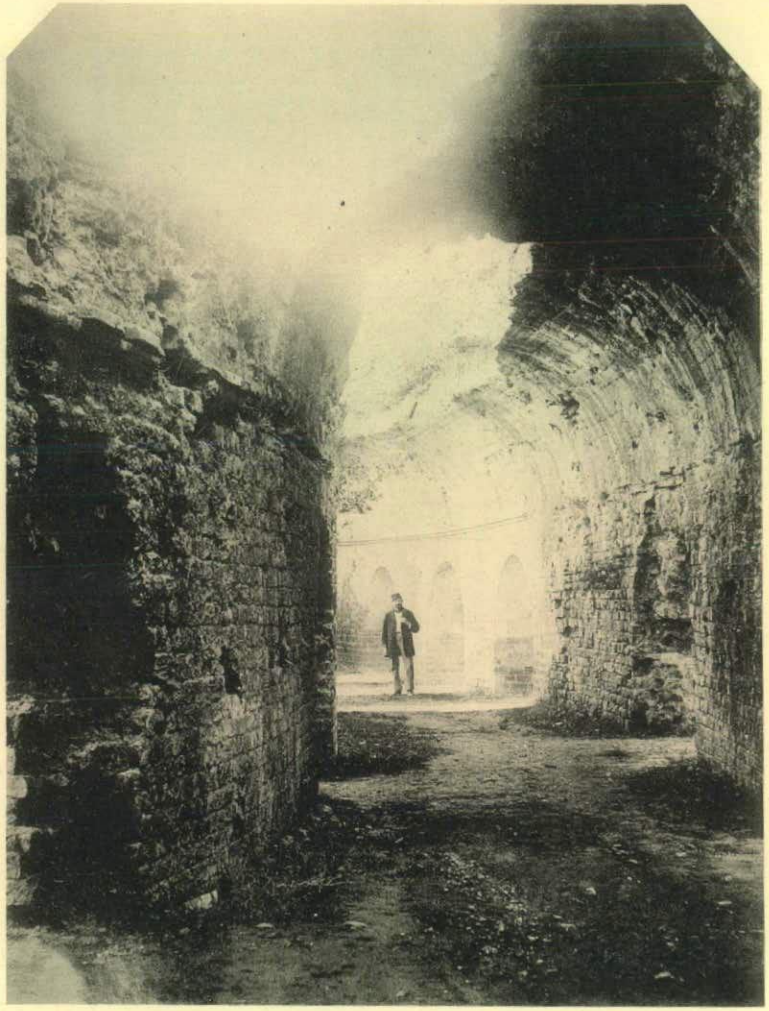

Cliché Hy. Leroy.

phototypie Bellotti.

I.

# AMPHITHÉATRE & PORTE DORÉE

---

La ville de Fréjus, *Forum Julii,* dont l'existence remonte à vingt siècles, a subi tous les ravages du temps ; mais, par une fortune enviable, elle a conservé quelques restes précieux des monuments que les Romains y construisirent à l'époque de sa splendeur.

Ces ruines archéologiques ont toujours eu un grand attrait pour les antiquaires qui, de siècle en siècle, les ont décrites minutieusement (¹). Il y a peu d'années encore, les Membres du *Congrès archéologique de France* réunis à Fréjus, le 5 octobre

(¹) La plus ancienne description paraît avoir été publiée par Siméoni : *Illustratione degli epitaffi e medaglie antichi.* Lyon, Tournes, 1558.

1884, s'exprimaient ainsi sur les antiquités qu'ils venaient de visiter :

## AMPHITHÉATRE

On désigne trop souvent, dans le langage courant, et même dans le langage écrit, l'amphithéâtre de Fréjus (ainsi que ceux de Nîmes, d'Arles et de Paris), sous le nom impropre des ARÈNES, expression contre laquelle il faut protester, puisque l'occasion s'en présente ; car, non seulement, c'est prendre à tort une partie pour le tout, mais c'est mettre au pluriel la seule partie du monument qui soit unique dans son ensemble. Il y a, en effet, un grand nombre de portiques, de bustes, d'arcades, de gradins, mais il n'y a qu'une seule arène, qui n'était autre chose qu'un sol recouvert de sable, *arena*, à certains moments.

L'amphithéâtre de Fréjus appartient à la classe des monuments de ce genre dont une moitié se trouve, en partie, installée sur le versant d'un coteau, pendant que l'autre moitié qui lui fait face, s'élève dans sa hauteur sur un terrain plat. Son grand axe mesure, à l'extérieur, $117^{m},85$, à l'intérieur, $67^{m},71$, et le petit axe, $82^{m},20$ à l'extérieur. et $67^{m},71$, à l'intérieur. Il était plus grand que ceux de Saintes, de Paris et de Cimiez. Il pouvait contenir de neuf à dix mille spectateurs. Au point de vue de l'etat de sa conservation, l'amphithéâtre de Fréjus occupe, en France, la troisième place et vient après ceux de Nîmes et d'Arles. Mais il a subi des dégradations très considérables ; ainsi il a perdu, du côté de l'ouest, son enceinte extérieure.

La sobriété d'ornementation que l'on remarque dans l'amphithéâtre

serait, pour Victor Petit [1], une preuve en faveur de la haute antiquité de cet édifice [2].

## PORTE DORÉE

L'auteur érudit et consciencieux de l'*Histoire de Fréjus*, M. Aubenas, résume en ces termes les travaux de ses prédécesseurs sur l'origine de la *Porte dorée :*

En faisant le tour des remparts de la ville antique, nous avons rencontré sur notre chemin l'arc monumental que l'on désigne sous le nom de *Porte dorée*. Ce nom, conservé jusqu'à la venue de M. Charles Texier, lui avait été donné, selon les uns, au dire de l'abbé Girardin et de M. de Villeneuve, *à cause des grands clous à tête dorée,* qui formaient des dessins réguliers sur sa façade ; d'autres, suivant les mêmes, ont prétendu qu'en appelant ainsi cette arcade où ils ne voyaient qu'une porte de communication entre le port et la ville, on avait voulu seulement indiquer que c'était par là que *passaient les richesses qui arrivaient à Forum Julii, et qui en sortaient.*

M. Texier, ayant reconnu que l'arceau en question faisait partie d'un portique ou *stoa* appartenant à un grand édifice ruiné, pense-t-il, par les Sarrasins, en proposa une dénomination nouvelle, et prétendit qu'on devait écrire la *Porte d'Orée,* c'est-à-dire la porte située au bord, à l'entrée du port.

(1) *Bulletin monumental,* t. XXXI.

(2) *Congrès archéologique de France,* 50e session. Paris, Champion, 1884, p. 8-10.

Je croyais, ajoute M. Texier, en arrivant dans ce pays, trouver, comme tous les voyageurs, le monument décoré de clous dorés, mais il a fallu revenir à la vérité et au positif » (¹).

La *Porte dorée* a été, en 1868, l'objet d'importantes restaurations. Voici dans quel état elle se présente aujourd'hui :

Les deux pieds-droits de l'arcade ont été renforcés, sur les quatre faces, par un revêtement en moellons de grès rougeâtre, proprement smillés ; ce n'est qu'à la base des piliers, du côté du nord, qu'on distingue encore une petite portion de l'ancien parement. La masse de maçonnerie antique qui surmonte la voûte intérieure en plein cintre, se distingue des autres constructions de Fréjus, par une disposition alternative d'assises de moellons en grès rouge et en porphyre, et de lignes de briques sur deux, trois et six rangs (Aubenas).

Cette porte, ou grande arcade, ajoute M. Balustre, construite en petit appareil, avec chaînes de briques, a subi, sous prétexte de restauration, des embellissements regrettables, qui ont singulièrement rajeuni son caractère primitif, et ne font que rendre plus précieux le dessin qu'en a publié Victor Petit dans le *Bulletin monumental*. Ses belles proportions donnent une idée de la magnificence de l'édifice dont elle faisait partie, soit un portique, soit le palais d'un haut fonctionnaire, situé au-dessus et près du port » (²).

(¹) *Histoire de Fréjus*, par J.-A. Aubenas, 1881, p. 591.

(²) *Congrès archéologique de France*, 50e session. Paris, 1884, p. 14. V. le dessin de Victor Petit, dans *Fréjus, Forum Julii*, publié à Nice et à Cannes, p. 57.

## BIBLIOGRAPHIE

1558. — *Illustratione de gli epitaffi e medaglie antiche di M. Gabriel Syméoni, Florentino.* In Lione, per Giovan di Tournes, 1558, in-8° (¹).

1664. — *La Chorographie ou description de Provence et Histoire chronologique du mesme pays,* par Honoré Bouche. Aix, 1664, t. Ier, p. 149, 157, 246, 461.

1680. — *De Initiis ecclesiæ Forojuliensis dissertatio. Anctore-Josepho Antelmio, forojuliensi canonico.* Aquis-Sextiis, 1680.

1729. — *Histoire de la ville et de l'église de Fréjus,* par M. G. C. D. C. D. E. T. (abbé Girardin). Paris, 1729, 2 vol. in-12.

1764. — *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France,* par l'abbé Expilly. Amsterdam, 1764, t. III.

1787. — *Voyage en Provence,* par le Père Papon, t. Ier.

(¹) L'édition française de cet ouvrage est intitulée : *Les illustres observations antiques du seigneur Gabriel-Symeon Florentin, en son dernier voyage d'Italie, l'an 1557.* A Lyon, chez Jean de Tournes, 1558, in-8°.

1803. — *Rapport présenté au nom de la commission chargée de diriger les fouilles faites à Fréjus, en floréal an XI, par ordre de M. Fauchet, préfet du Var*, par Ch. de Villeneuve-Bargemont. Agen, in-8° (¹).

1787. — *Géographie de la Provence,* par Achard, t. Ier.

1807. — *Voyage dans les départements du Midi de la France,* par Aubin-Louis Millin. Paris, 1807-1811, t. II.

1835. — *Notes d'un voyage dans le Midi de la France,* par Prosper Mérimée. Paris, 1831, p. 251.

1835. — *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne,* par E. Garcin. Draguignan, 1835.

1836. — *Annuaire du département du Var — année 1836.* Article signé : SÉNÉQUIER.

1846. — *Statistique du département du Var,* par Noyon. Draguignan, 1846.

1849. — *Mémoire sur la ville et le port de Fréjus,* par Charles Texier *(Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 2e série, ANTIQUITÉS DE PROVENCE, t. II, p. 169).

1862. — *Fréjus ancien et moderne,* par Rousse, 1862-1866.

1867. — *Fréjus, Forumjulii* (extrait du) *Bulletin monumental,*

(¹) Ce *Rapport* a été publié, en 1829, par M. de Villeneuve, dans la *Collection de discours administratifs et académiques, etc.*, 2 vol. in-4°. Marseille, imp. Achard.

par Victor Petit. Réimp. dans le *Congrès archéologique de France,* 33e session, tenu à Aix et à Nice, en 1867.

1881. — *Histoire de Fréjus, ses antiquités et son port,* par J.-A. Aubenas. Fréjus, 1881.

1899. — *Gallia Christiana Novissima. Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France,* par le chanoine J.-H. Albanès. 1899, Montbéliard, t. Ier, p. 306-432.

---

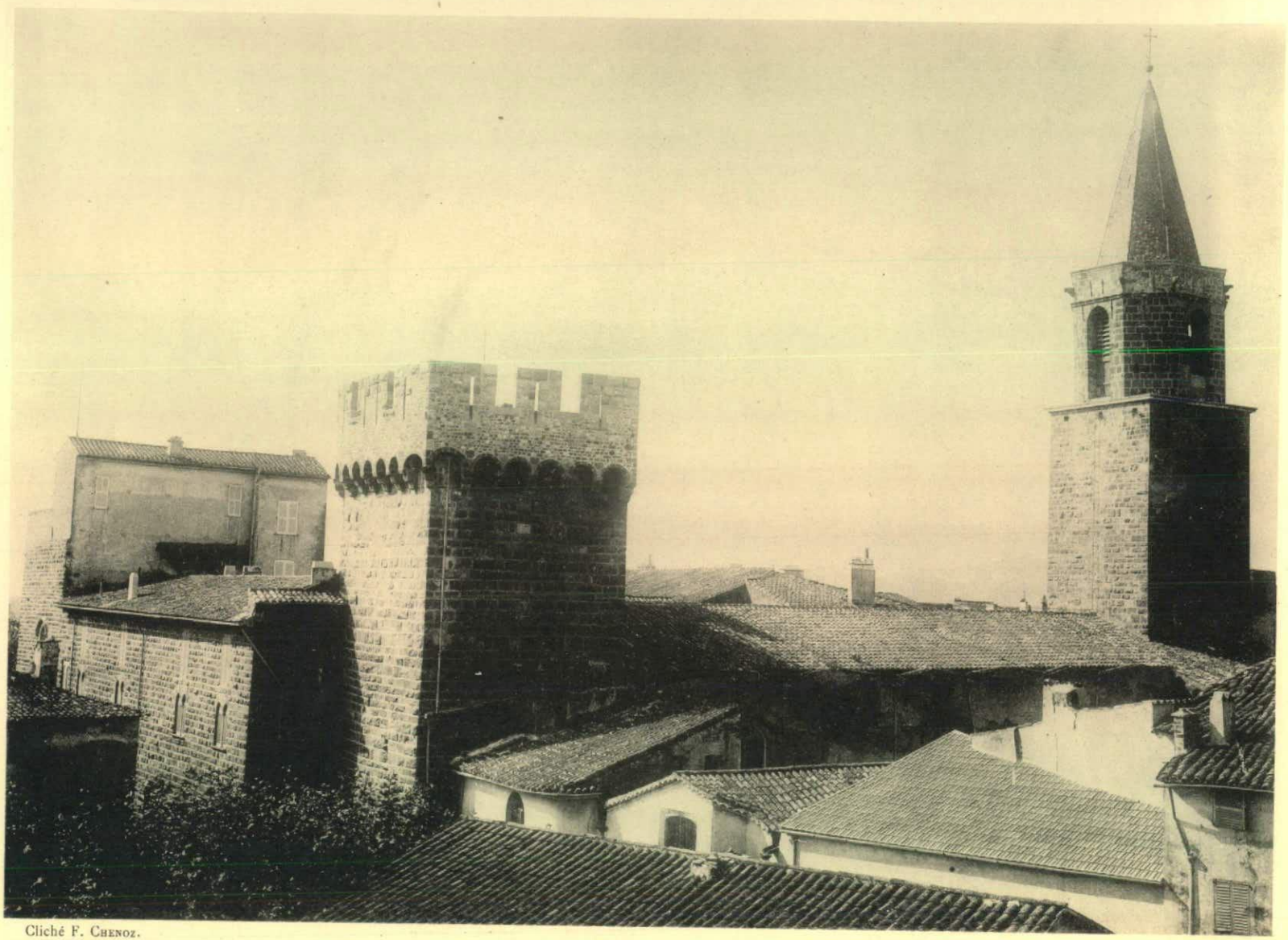

Cliché F. Chenoz.

phototypie Bellotti.

II.

# CATHÉDRALE DE FRÉJUS

Construite vers la fin du X^e siècle, sur l'emplacement d'une très ancienne église, la cathédrale de Fréjus est un monument du plus réel intérêt, au point de vue archéologique. Très rares sont les églises qui rappellent aussi exactement, aussi complètement, les basiliques des premiers temps du christianisme. Baptistère octogonal, dont les colonnes proviennent évidemment d'un édifice romain ; porche et narthex assez vastes pour contenir un grand nombre de catéchumènes ; large nef, unique (1) ; succession de voûtes d'arêtes, soutenues par des contreforts intérieurs, abside en cul de four, telle était, telle est encore aujourd'hui, la cathédrale

(1) La nef latérale est d'une époque postérieure.

de Fréjus, que Viollet Le Duc cite parmi les plus antiques de France [1] : « En Provence et dans le comté de Toulouse, dit-il, nous trouvons, avant le XIII^e siècle, des traces de monuments religieux, qui procédaient d'une disposition antique, dont la basilique de Constantin à Rome, est le type ; c'est une nef couverte par des voûtes d'arêtes, contrebutées par des contreforts intérieurs, fermés par des berceaux plein cintre. Les cathédrales de Marseille et de Fréjus [2] ont encore conservé cette donnée ».

Élu évêque de Fréjus, en l'an 973, Riculfe, diacre de la ville d'Arles, qui avait déjà employé une partie de sa fortune à restaurer diverses églises [3], n'hésita pas à consacrer tous ses biens au relèvement de la basilique, que ses prédécesseurs avaient dédiée à la Sainte Vierge et à Saint Léonce. Certains historiens disent qu'il demanda, en l'an 990, au comte de Provence, les ressources nécessaires pour lui permettre de reconstruire sa cathédrale. Mais, en lisant attentivement la charte citée par ces mêmes écrivains, on remarque, qu'à la date de 990, l'église de Fréjus était déjà *construite* : « La ville de Fréjus, dit-il, où CETTE ÉGLISE EST

[1] *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. II, p. 224.

[2] L'ancienne cathédrale de Marseille, la Major, aujourd'hui abandonnée, ne saurait être comparée à celle de Fréjus, qui est en parfait état de conservation.

[3] Voir, à l'APPENDICE, la note consacrée à ce prélat, par le chanoine Albanès, dans la *Gallia Christiana novissima*, t. I^er, p. 333.

CONSTRUITE *(in quo ipsa ecclesia constructa est)*, a été détruite et réduite en solitude, ses habitants ayant été exterminés ou dispersés au loin par la crainte ».

« Le comte, ajoute le rédacteur de cette charte, après avoir pris l'avis de son épouse et de ses ministres, concéda à la S^te^ Vierge, à S^t^ Léonce et en même temps à l'évêque Riculfe, ou à ses successeurs, à perpétuité, la moitié de la ville de Fréjus et de son territoire, ainsi que de son port et de toutes les redevances perçues, jusqu'à ce jour, par les seigneurs du lieu, et enfin l'intégralité de la dîme » (¹).

Avec le produit de ces riches concessions, Riculfe entoura la ville de Fréjus de solides remparts, protégés par des tours, et rendit la vie à cette antique cité, abandonnée par ses habitants. Déjà, comme nous venons de le dire, il avait reconstruit la cathédrale, et son œuvre avait été singulièrement facilitée par l'emploi des matériaux qui avaient échappé à la destruction. C'est ainsi que le baptistère et ses huit colonnes, une partie de la grande nef, encore debout, permirent à l'architecte de réédifier le monument, à peu près comme il avait été construit au VI^e^ ou au VII^e^ siècle (²).

(¹) *Gallia Christiana novissima*, t. I^er^. *Instrumenta extra ordinem*, col. 536. Charte publiée *in extenso* à la suite de cette monographie. APPENDICE, n° 1.

(²) Nous supposons que les conciles ayant prescrit de séparer le baptistère de

En 973, lorsque la cathédrale de Fréjus fut reconstruite, une nouvelle invasion des Sarrasins, récemment vaincus par le comte Guillaume, était à redouter. L'évêque Riculfe ne négligea rien pour mettre ce monument et le palais épiscopal qu'il venait d'y annexer, à l'abri des insultes des pirates ou des Sarrasins eux-mêmes. Il fit élever sur le narthex une forte tour ; il entoura l'abside d'une autre tour non moins solide, visant la tour de l'évêché, sur laquelle on a établi de nos jours un belvéder. Une 4e tour fut sans doute élevée à l'autre extrémité du mur d'enceinte du palais, mais il n'en reste aucune trace.

Ces fortifications, absolument opportunes à ce moment précis, n'auraient eu aucun objet dans les siècles suivants, alors que la ville elle-même était entourée de remparts, et que les Sarrasins avaient été définitivement chassés de nos contrées. C'est précisément ce qui donne, croyons-nous, une date certaine à l'édification de l'église de Fréjus, établie d'ailleurs par un document authentique de la fin du Xe siècle.

Le baptistère, séparé de l'église par le narthex, fait remonter, il est vrai, la date de la fondation de ce monument au VIIe siècle ; mais cela prouve simplement que Riculfe voulut l'utiliser, en

l'église, en différentes circonstances, jusqu'au VIIe siècle, la fondation de la basilique de Fréjus ne saurait être d'une époque plus moderne.

restaurant la cathédrale, pour baptiser par immersion, sinon les adultes, qui l'étaient tous évidemment à cette époque de l'ère chrétienne, mais les enfants que l'on plongeait encore dans les fonts baptismaux, ainsi que le dit Saint Thomas d'Aquin dans la *Somme théologique,* écrite vers le milieu du XIIIe siècle (1) : « Et « ainsi, bien qu'il soit plus sûr de donner le baptême par immer- « sion, puisque *tel est l'usage le plus commun,* on peut cependant « conférer ce sacrement même par aspersion ou par effusion » (IIIe partie. Q.LXVI. art. 7).

D'ailleurs le baptistère lui-même était un édifice vraiment remarquable : « Nous retrouvons là, à peu près, disaient MM. Héron de Villefosse et Thèdenat, en 1884, la même disposition qu'aux basiliques de Parenzo, d'Aquilée, de Navarre et autres villes d'Italie. Celui de Fréjus est séparé de la cathédrale par un porche, dans lequel on descend par plusieurs degrés. Il est circulaire à l'intérieur, mais, sur son périmètre, s'ouvrent huit niches, alternativement arrondies et carrées. Les niches carrées sont voûtées par un arc cintré, et les quatre autres par un cul de four. Entre ces niches s'élèvent huit colonnes antiques, de granit gris, surmontées de chapiteaux corinthiens. Elles sont placées près du mur et supportent la voûte, en forme de coupole, légèrement

(1) Né en 1225, décédé le 2 mars 1274.

surbaissées. Le diamètre de la rotonde est de $7^m,88$. L'ouverture des niches carrées, de $2^m,60$. La profondeur de ces dernières est de $1^m,70$. L'intervalle séparatif des niches est d'environ $0^m,54$ (1).

A la suite du porche se présente le *narthex* (2), œuvre d'une remarquable hardiesse, formée de quatre étroites arcades, d'une grande élévation, maintenues par quatre gros pilliers ; les deux arcades latérales sont sans issue, les deux autres servent d'entrée à la principale nef, qui est la cathédrale (3).

Cette grande nef a 38 mètres de longueur, sur 12 de largeur ; elle est formée de trois travées séparées par un arc-doubleau ; ces travées sont traversées en ligne diagonale par des nervures en pierres de taille, qui s'entrecroisent au sommet de la voûte, et viennent retomber assez bas, comme les arcs-doubleaux, sur d'énormes piliers ou contreforts. Une nef latérale, beaucoup moins large, a été annexée à une époque indéterminée ; mais la première constituait à elle seule une église, défendue par deux tours, comme

(1) *Congrès archéologique de France*, 50e session. Paris, Champion, libraire, 1884, p. 19.

(2) « Le *narthex*, dans la primitive église, dit Viollet Le Duc, était destiné à contenir les catéchumènes et au centre, en face de la porte de la nef, les pénitents auditeurs, c'est-à-dire ceux auxquels il était permis d'assister au service divin en dehors du temple ».

(3) J.-A. Aubenas, *Histoire de Fréjus*, 1881, p. 790.

nous l'avons indiqué, et c'était la basilique même, qui fut élevée à la fin du X^e siècle. « Les murs de cette basilique, bâtis à grand appareil, dit Mérimée, imitent de loin l'aspect d'une construction romaine ».

L'abside, voûtée en forme de cul de four, avec son dôme légèrement plus bas, le sanctuaire et le chœur assez vastes, n'ont rien de grandiose ; mais c'est précisément cette simplicité primitive, cette absence de sculptures, et ces voûtes d'arêtes surbaissées, qui caractérisent les très anciennes basiliques.

Nous avons l'espoir que cette description sommaire, permettra d'apprécier la haute antiquité de notre cathédrale, qui est peut-être unique en Provence, si nous en exceptons les *Saintes-Maries*, construites après l'expulsion des Sarrasins, c'est-à-dire, à la même époque que la cathédrale de Fréjus.

---

# LE MUY

---

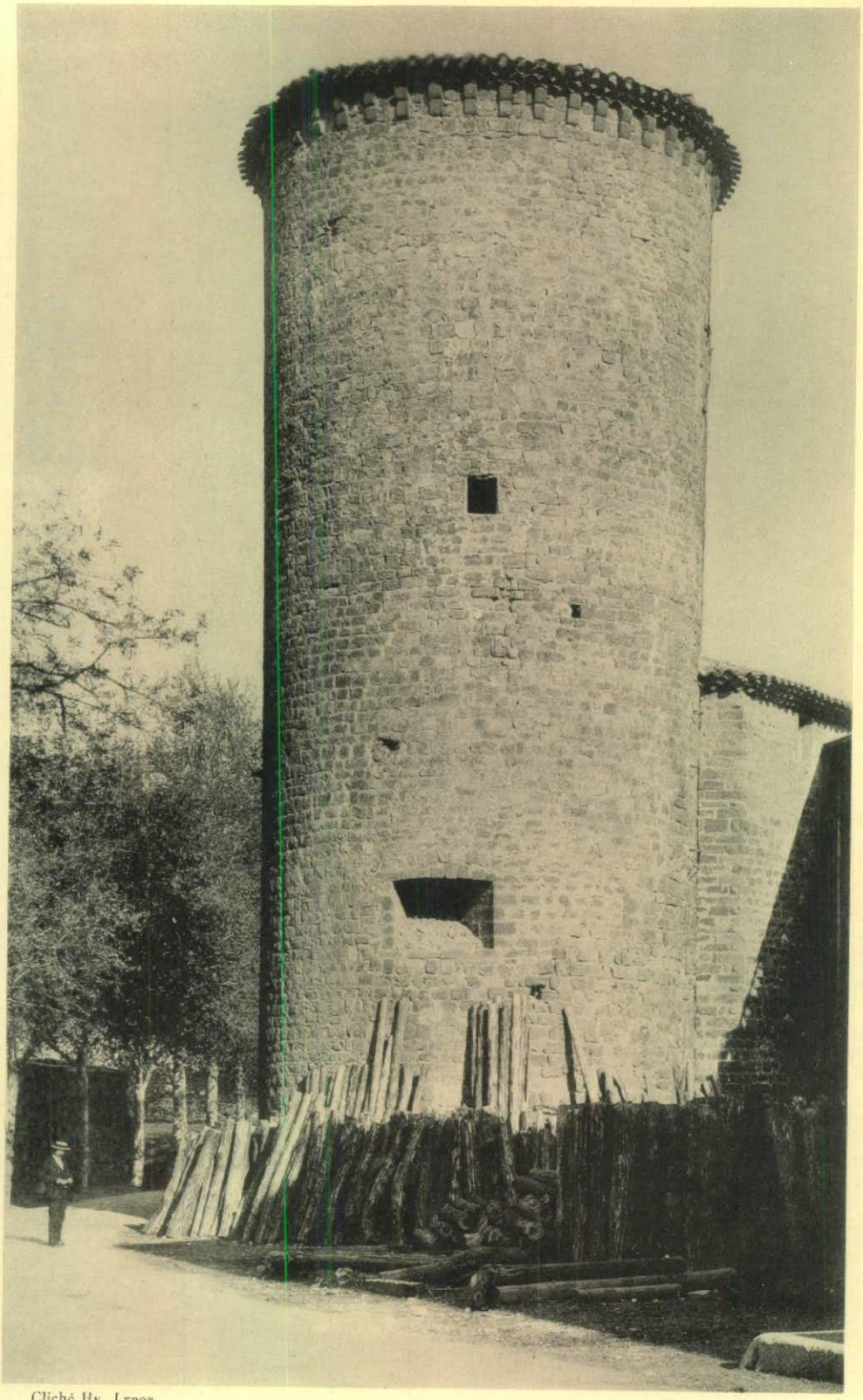

Cliché Hy. Leroy. phototypie Bellotti.

# TOUR DITE DE CHARLES-QUINT

---

L'histoire de *La Tour de Charles-Quint,* située à l'extrémité du village du Muy, n'est pas sans intérêt, et chose rare, elle n'a pas été complètement défigurée par la tradition. Il y a, cependant, un point sur lequel la légende s'est écartée du fait historique qui a conquis, à la vieille tour du moyen âge, une célébrité méritée.

La légende, s'appuyant sur des chroniques volontairement inexactes, veut, qu'à l'époque de l'envahissement de la Provence par Charles-Quint, cinq gentilshommes et une trentaine de légionnaires, recrutés par eux, se soient embusqués dans la Tour du Muy, pour harceler l'Empereur, et le tuer lui-même, quand

il serait à la portée de leurs mousquets ; elle ajoute, qu'ayant été vaincus, ces cinq gentilshommes furent odieusement pendus.

En réalité, les habitants du Muy, seuls, sans secours étrangers, s'étaient fortifiés dans la tour, et après avoir soutenu vaillamment un siège terrible, et y avoir perdu la presque totalité des leurs, se rendirent, sur la foi jurée, et furent massacrés. L'intervention des cinq gentilshommes, dans ce fait d'armes glorieux, est tout simplement une *trouvaille* du président De Gaufridi, dans son *Histoire de Provence,* du XVII^e siècle, lequel désirait mettre en relief la généalogie de quelques familles, en faisant remonter les services de leurs ancêtres au commencement du XVI^e siècle.

Quoiqu'il en soit de cette supercherie nobiliaire, nous allons essayer de rétablir la vérité historique, telle que les documents authentiques des archives de la commune du Muy la démontrent.

On ne connait pas la date précise de la construction de la tour du Muy, mais on sait qu'au X^e siècle, c'est-à-dire au moment de l'expulsion des Sarrasins, les seigneurs féodaux, profitant de la sécurité que leur promettait cet évènement, élevèrent des châteaux fortifiés, autour desquels vinrent se grouper les vassaux épars sous leurs fiefs. Les tours qui servaient de vigie en étaient une dépendance nécessaire. Dès qu'une bande de brigands, Sarrasins ou autres, se montraient au loin, les guetteurs, veillant sur

la tour du village, allumaient un feu pour signaler le danger, et, aussitôt, tous les vassaux venaient se placer sous la protection du château de leur seigneur.

Il résulte d'une charte conservée dans le cartulaire de St-Victor, qu'en l'an 1065, le village du Muy était habité et son territoire cultivé. Il y est dit que Lambert et sa femme Gumberge ont vendu à cette abbaye, moyennant cinq sous et demi, la terre qu'ils possédaient près du Muy, au-dessous des Ponts (1).

Indivis entre les Balb de Saint-Alban et les Pontevès, pendant le XIIIe et le XIVe siècles, le fief du Muy passa, en partie, dans la maison des Rascas, en 1430, par le mariage d'Alayette Balb avec Jean de Rascas.

En 1536, la seigneurie du Muy était encore indivise entre ces deux familles, représentées, l'une par Anne de Pontevès, veuve de Jean ; l'autre, par François de Rascas, docteur en droit, fils de Guillaume (2).

François de Rascas, nommé juge d'appel à Aix, en remplacement de son père, était absent. Le village restait donc privé de son défenseur naturel, le Seigneur du fief.

(1) *Vendimus aliquid de alode nostro, quod habemus infra pontes ad Modium* (Charte n° 572).

(2) Guillaume de Rascas, juge des premières appelations à Aix, décédé en 1543.

Dans ces circonstances, l'avis donné par les guetteurs de la tour, de l'arrivée des troupes de Charles-Quint, devait jeter l'alarme parmi les habitants et les plonger dans la plus grande anxiété. Ce n'était plus ici une de ces bandes isolées dont on pouvait se garantir soit en cherchant un refuge dans l'enceinte du château, soit en les repoussant vigoureusement. Il s'agissait d'une armée formidable qui s'avançait rapidement. La jeunesse du Muy se réunit aussitôt et prit une résolution héroïque ; elle décida qu'elle s'enfermerait dans la tour, et que lorsque, marchant à la tête des troupes, l'Empereur passerait dans le chemin étroit qui contournait leur fortification, on le viserait avec ensemble, dans l'espoir de l'atteindre et de jeter ainsi l'armée dans le désarroi, en le privant de son chef.

Étaient-ils seulement 15 hommes résolus, comme le dit Antonius Aréna ? Étaient-ils 40 ou 50 comme l'ont raconté d'autres historiens ? Le nombre exact importe peu. C'était toujours la lutte du pot de terre, contre le pot de fer. C'est-à-dire, d'une tour en maçonnerie, déjà très ancienne, battue en brèche par l'artillerie d'une armée. Antonius Aréna, auteur contemporain, en rendant compte de cette vaillante action « des hommes du Muy » exprime la même pensée. Voici son récit, tel qu'il fut publié l'année suivante, soit en 1537 ; nous traduisons :

La tour du Muy, bien fortifiée, ne renfermait que 15 hommes, qui se

défendirent vaillamment avec des poutres et des armes. Sans les bombardes on ne les aurait pas vaincus. Mais, comme des gens de parade qui se jouent, les soldats de Charles-Quint tiraient leur grosse artillerie contre la tour. Cependant ils ne l'auraient jamais prise par la force. Rendez-vous, dirent-ils, et vous serez pardonnés ; vous serez tous sauvés sans aucun doute. — Charles-Quint jura le Christ mille et mille fois. — Pensant qu'il disait vrai et qu'il ne manquerait pas à sa promesse, ils rendirent la tour et se mirent à sa merci ; chacun lui remit ses armes. Mais il ne voulut pas observer la foi jurée, et, aussitôt il les fit pendre par le cou [1].

Textuellement :

Turris de Modio fortificata bene,
Se defensarunt recte cum fustibus, armis,
Et sine bombardis non superasset eas.
Turris sola viros tantummodo quinze tenebat,
Gentes de parado, ludere quando solent,
Et contra turrem artilharia grossa tirabat ;
Ipse tamen nunquam vi rapuisset eam.
Rendite, dixit eis, et vobis omnia parcam,
Omnis salvus erit, sensa dutare modo :
Et confirmavit cœli juramine dictum,
Juravit Christum mille remille copos.
Saldati verum pensando diceret illis,

[1] A. Aréna, *Meygra entrepriza*, 1537-1860, p. 94.

Et promissa sua non variaret eis,
Turrem renderunt, se a sa mercesse botando,
Atque suas armas quisque remisit ei.
Post servare fidem promissam noluit illis,
Sed cito per collum pendere fecit eos (1).

Nostradamus, dont le père, contemporain de ces évènements, aurait pu le renseigner, dit simplement : « Or fit, esmeu de courroux l'Empereur, pendre quarante ou cinquante paysans, qui s'estoyent résolus dans une tour qu'il rencontra en son passage, après avoir esté battus et rendus à sa mercy » (2).

Honoré Bouche, dans son *Histoire chronologique de Provence*, publiée en 1664, complète ainsi le récit d'Aréna :

Beaucoup d'historiens, racontant quelques aventures, qui arrivèrent à l'Empereur, en ce voyage de Provence, disent qu'il était souvent harcelé par les paysans de la Provence qui, de temps en temps, et de lieue en lieue, lui dressaient des embuches pour le surprendre et l'incommoder, ou en sa personne ou en ses troupes, sans pouvoir être saisis, fuyant en des détours et des chemins obliques dans des vallons, et aux montagnes ; et, entr'autres mauvais tours qu'ils lui voulurent faire : Un jour quelque quarante ou cinquante hommes, à ce que disent quelques uns, s'étant mis en embuscade dans une tour avec

(1) A. Aréna, *Meygra entrepriza*, 1537-1860, p. 94.
(2) L'*Histoire et Chronique de Provence*. Lyon, 1614, p. 756.

des arquebuses pour lui tirer sus, lorsqu'il passerait au devant de cette tour, voyant venir un seigneur richement couvert et fort honorablement accompagné, nommé Garcia Lazzio, espagnol, croyant que ce fut l'Empereur, déchargèrent sur lui leurs mousquets, mais s'étant mépris et ayant tué un imaginaire Empereur, le véritable en voulut faire la vengeance et les avoir vifs ou morts ; à cette cause il fit venir le canon et battre cette tour, qui se rendit voirement à discrétion ; mais pour expier un tel attentat, il fit pendre tous ceux qui étaient dedans [1].

Le récit d'Antonius Aréna, confirmé par Nostradamus et Honoré Bouche, n'avait été révoqué en doute par aucun historien, lorsque parut, en 1694, plus d'un siècle et demi après l'invasion de Charles-Quint, l'*Histoire de Provence,* publiée par *Messire Jean-François de Gaufridi, chevalier baron de Trets, conseiller du Roi en la cour du Parlement.*

Dès ce jour, une légende inventée pour glorifier la noblesse, fut substituée à l'histoire vraie.

La conjuration, dit cet historien romancier, était tramée par cinq gentilshommes : Albod, Chateauneuf, Escragnol et Boniface. Ceux-ci s'assurent de quinze légionnaires, après quoi ils s'allèrent tous enfermer dans

[1] M. le chanoine Laugier, qui a publié dans *la Semaine religieuse de Fréjus*, du 7 août 1897, le récit des Bollandistes sur ce fait historique, dit que le personnage frappé à mort devant la tour du Muy était bien Garcius Lasso, ou Garcévasso de Vega, poète espagnol, et il ajoute qu'il fut recueilli et soigné jusqu'à sa mort par un saint personnage de l'armée de Charles-Quint : François Borgia, dont l'église célèbre la fête le 10 octobr

la *Tour du Muy*, pour attendre l'Empereur dans sa marche et pour s'en défaire quand il passerait ; trente paysans s'allèrent offrir aux conjurés, et s'étant tous jetés dans la tour, ils rendirent la conjuration plus hardie ».

Ce qu'il y a de plus hardi, c'est la conception de Messire Jean-François de Gaufridi. Il fait surgir, on ne sait d'où, cinq gentilshommes absolument inconnus (1), qui, d'après lui, seraient allés s'installer dans la tour du Muy. Or cette tour, dépendante du château seigneurial, était occupée par les habitants du village ; lesquels auraient peut-être accepté leurs concours, s'ils s'étaient présentés, mais comme ils n'existèrent jamais que dans l'imagination de l'historien Gaufridi, iis ne se présentèrent pas.

Ces « hommes du Muy » comme les désigne Antonius Aréna, tentèrent de débarrasser la Provence de Charles-Quint ; mais, vaincus, ils ne furent pas épargnés par le cruel Empereur, qui fit prendre ceux que la mitraille de son artillerie n'avait pas massacrés.

Les descendants de ces vaillants défenseurs du foyer domestique, voulant perpétuer le souvenir de leur mort glorieuse,

(1) Albod n'est mentionné dans aucun nobiliaire. Le dernier Balb, seigneur du Muy, était mort depuis plus de vingt ans. Chateauneuf est le nom d'un fief qui appartient successivement à divers seigneurs. Les Boniface étaient nombreux, lequel ? Quant au sieur d'Escragnolles, sa famille ne fut anoblie qu'en 1612 (*Critique du Nobiliaire de Provence*, p. 571).

fondèrent une messe de *Requiem* « pour ceux qui furent tués par l'armée de Charles-Quint ».

Nous lisons, en effet, dans un état des dépenses de la communauté du Muy, en 1691, la mention suivante :

La communauté, toutes les années, fait dire une grande messe de mort, le jour et faicte de La Soumbsion, et paye pour ce subject, au sieur Vicaire, trois livres, en mémoire des *sept habitants* qui s'opposèrent au passage de l'armée de Charles-Quint, empereur, à la Tour Notre-Dame, lequel, croyant qu'il y eut plus de monde, composita, et, voyant un si petit monde les fit mourir [1].

Même mention en 1718 et 1725. — « Demande, le comptable, lui soit passé en décharge quatre livres qu'il a fournies pour la Messe de *Requiem,* que la communauté fait dire le lendemain du jour de La Soumbsion. — Payé aux sieurs prêtres, le 21 du mois de mai (1718) ».

« Payé, le 11 mai 1725, 5 livres 9 sous, pour le service qu'ils ont fait pour *ceux qui furent tués par l'armée de Charles-Quint.* — La consommation des flambeaux comprise » [2].

Il était d'usage, dans les premiers temps de cette fondation,

[1] Archives des Bouches-du-Rhône, C. 2243, f° 125. Fonds de l'Intendance de Provence.

[2] Archives communales du Muy, série CC, années 1718 et 1725.

de sonner les cloches toute la nuit qui précédait le service ; mais Mgr de Fleury, évêque de Fréjus, dans sa visite pastorale du 20 février 1703, interdit la sonnerie de nuit, tout en approuvant les prières annuelles et la célébration du *Requiem* Le même service fut continué jusqu'à la Révolution de 1789.

A ce sujet, quelques chroniqueurs modernes ont fait revivre la légende nobiliaire imaginée, par le président Gaufridi, en 1694. M. Alphonse Denis, dans un roman publié en 1831 disait, sans preuve aucune, sans citer un texte quelconque : « Jusqu'à la Révolution, on célébra au Muy, chaque année, une messe funèbre en l'honneur des Cinq et de leurs compagnons. *Les Enfants du Sire d'Escragnolles* y avaient seuls droit à une place dans le chœur » (1).

Ces lignes ont été reproduites à peu près textuellement, l'année suivante, dans une note de l'*Histoire des Évêques de Fréjus*, publiée par un savant Ecclésiastique, qui a pu croire qu'elles étaient extraites des archives de la commune du Muy (2).

Cette légende ne tient pas debout, quand on prend la peine de la contrôler. En effet, les D'Escragnolles n'existaient pas encore en 1536 — et s'étaient éteints depuis près d'un demi siècle, en 1789.

(1) *Chroniques et traditions provençales*. Toulon, 1831, p. 167.

(2) *Les Évêques de Fréjus*, par l'abbé H. Espitalier. Draguignan, 1898, p. 154.

Je ne saurais citer, à l'appui de cette affirmation, un écrivain plus compétent que l'auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse provençale*, qui s'exprime en ces termes :

Antoine Robert, de la ville de Grasse, acquit la terre d'Escragnolles, et se signala pendant les guerres civiles. Il mourut l'an 1609. Melchior et Honoré de Robert, ses enfants, obtinrent par leurs services et ceux de leur père, des lettres de noblesse données au mois d'août 1612.

La branche d'Honoré de Robert, fils d'Antoine, a été terminée de nos jours en la personne d'Alexandre de Robert-Escragnolles, ancien capitaine de cavalerie, mort grand prévôt en la maréchaussée de Provence » (1).

Mais, laissons cette digression héraldique, pour revenir aux vaillants citoyens du Muy, qui périrent en défendant leurs foyers menacés.

Aréna dit qu'ils étaient quinze, et Solery, douze ; mais Nostradamus et Bouche portent ce chiffre à quarante ou cinquante ; ce qui est plus vraisemblable si on admet avec Soléry lui-même, qu'ils résistèrent pendant trois jours à Charles-Quint. Il est vrai que sur ce nombre, *huit* seulement survécurent au siège en règle

(1) *Histoire héroïque et universelle de la Noblesse de Provence.* Avignon, 1776, tome II, p. 327.

Armes : *d'or, au sautoir de sinople, cantonné en chef d'un roc d'échiquier du même.* Devise : *Immobilité.*

dirigé contre eux par l'armée de l'Empereur, et qu'ils furent, malgré la promesse du vainqueur, traitreusement mis à mort.

C'est pour ces héros que la commune du Muy faisait célébrer, chaque année, un *Requiem* solennel, qui n'a pas été interrompu pendant plus de deux siècles. Mais pourquoi aujourd'hui que cet usage est aboli, ne placerait-on pas sur la façade de l'hôtel-de-ville une plaque en marbre, rappelant le dévouement héroïque des défenseurs de la cité, en 1536.

---

# LE THORONET

---

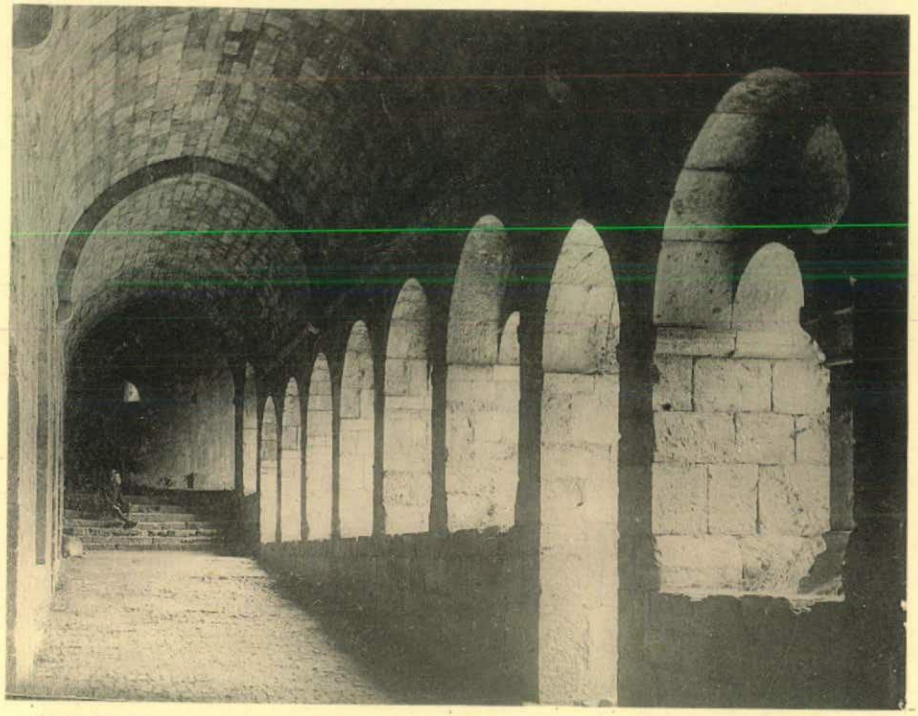

Cliché Hy. Leroy.

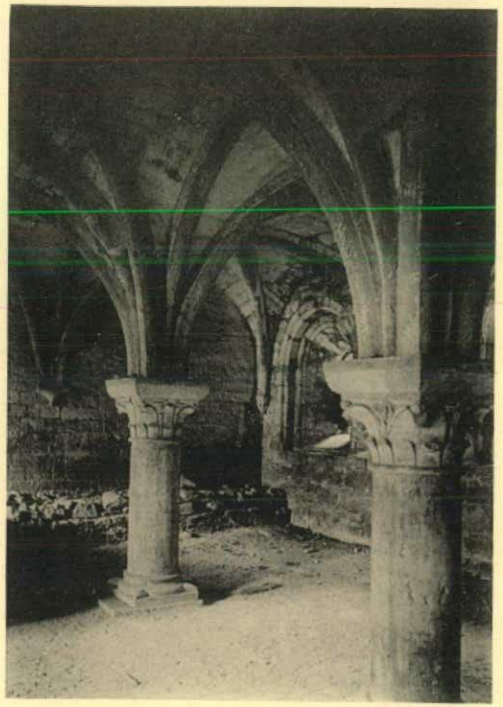

phototypie Bellotti.

# ABBAYE DU THORONET

En 1146, Raymond-Bérenger II, marquis de Provence, fonda une abbaye de l'ordre de Citeaux [1], à Tourtour, près du ruisseau de Florièyes. Quarante ans après, ce monastère fut transféré au Thoronet : « entre les collines qui la serraient de près, entouré d'une forêt de chênes-verts, entre Lorgues, Carcès, Le Luc et le Canet » [2].

Le regretté M. Louis Rostan, inspecteur des monuments historiques, a publié, en 1852, une exacte description des trois

[1] L'ordre de Citeaux, émané de celui de St-Benoît, fut fondé en 1098, par St-Robert, dans le but de rétablir l'exacte observance de la règle bénédictine (Rostan, *Trois abbayes de l'ordre de Citeaux,* Aix, 1852).

[2] *Description du diocèse de Fréjus.* Abbé Didier, 1872, p. 135.

abbayes de l'ordre de Citeaux, qui existèrent en Provence [1], et notamment du monastère du Thoronet, dont nous nous occupons :

Ces trois abbayes, dit-il, sont trois types importants de l'époque de transition en Provence ; mais, de plus, comme elles appartiennent à un ordre religieux, dont elles ont inévitablement subi les prescriptions et l'influence, leur style architectonique offre un specimen plus caractéristique et plus intéressant encore à étudier, car il est le produit d'une école monastique qui a eu son système particulier de construction, ses procédés propres. Partout fidèle à son génie et à ses formes, ayant son criterium à elle, où se manifeste toute la pensée monacale du temps, constamment rebelle aujourd'hui et aux formes nouvelles, où respire toute la foi sévère et immuable du XII^e siècle, toute la puissance abbatiale de cette époque. En effet, en contemplant cette architecture simple, nue, glaciale, austère, le dépouillement monacal se relève dans tout son rigorisme ; on sent que le puritanisme artistique de Saint-Bernard a passé par là, et les célèbres accusations de ce grand réformateur, contre le luxe des églises et des monastères de son temps, reviennent naturellement à l'esprit.

L'église du monastère est d'un aspect grave et sévére, harmonieux et solennel, d'une simplicité toute monacale.

[1] *L'abbaye de Silvecane* (Bouches-du-Rhône), *L'abbaye de Senanque* (Vaucluse), et *L'abbaye du Thoronet* (ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE, Aix, 1852).

## LE CLOITRE

Le cloître, qui est la partie la plus remarquable de ce monument, est vraiment noble et majestueux dans sa lourdeur et son austérité. Ces arceaux massifs, ces piliers courts et trapus, cette nudité dans l'ornementation, sont bien faits pour impressionner l'âme du visiteur. C'est là une belle œuvre d'architecture, un remarquable monument où respire encore toute l'austérité du monastère du XII^e siècle et toute la puissance abbatiale du temps.

## LA SALLE CAPITULAIRE

Ici encore, nous cédons la plume à M. Louis Rostan dont l'autorité, en pareille matière, est telle, qu'il serait très difficile de ne pas partager son avis. Ses descriptions sont parfaites : aucun détail, aucune vue d'ensemble ne lui échappe :

A côté de la galerie orientale [1], on trouve, dit-il, une grande salle avec voûte d'arête et croisillons massifs de forme ogivale, supportés par deux piliers bas et trapus, à bases éperonnées et décorés de chapiteaux remarquables ; on y distingue des feuilles d'eau, des branches de palmier, des fleurs, des pommes de pin, une croix au pied fiché, comme dans l'église, et, en face

[1] La galerie du cloître, dont nous publions la photographie.

de la porte d'entrée, une main tenant la crosse pour montrer que le pouvoir abbatial domine ici en souverain ; c'était la *salle capitulaire.*

Cette salle prend jour vers l'est par trois fenêtres étroites et cintrées et, vers l'ouest, dans la galerie du cloître, contigue par des arcades, encadrant une triple ouverture supportée par des colonnettes géminées, dont plusieurs ont été enlevées. Des sièges, taillés dans le roc, règnent autour de cette salle excessivement remarquable. La porte qui y conduit est cintrée au dedans, ogivale au dehors ; l'archivolte est supportée par deux colonnes engagées avec chapiteaux, où s'épanouissent diverses fleurs, ainsi que des trèfles et des pommes de pin. C'est le seul endroit du Thoronet où quelques rares et simples ornements aient été admis : la crosse abbatiale, les pommes de pin, les branches de palmier, une croix et des fleurs indigènes en forment toute la décoration.

M. Rostan termine cette description vraiment fidèle par une observation des plus justes : « Cette abbaye, dit-il, fait époque dans l'histoire de l'art monumental, en Provence ; elle offre tous les caractères du style de transitions » (¹).

---

(¹) *Étude d'archéologie comparée. Trois abbayes de l'ordre de Citeaux*, par L. Rostan, 1852. Aix, imp. d'Aubin.

# SOMMAIRE


| | | Pages |
|---|---|---|
| *Draguignan* — | Dolmen | 3 |
| — | Porte Aiguières | 7 |
| — | Tour de l'Horloge | 9 |
| — | Église de Notre-Dame et de St-Michel | 17 |
| — | Musée-Bibliothèque | 21 |
| *Fréjus* — | Amphithéatre | 28 |
| — | Porte dorée | 29 |
| — | Cathédrale | 35 |
| *Le Muy* — | Tour de Charles-Quint | 45 |
| *Le Thoronet* — | Abbaye | 59 |